

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKIRK 1139

VOLUME XXII — No 16

1

DECEMBRE 1938

HOMMAGES DES SYNDICATS CATHOLIQUES à M. ALFRED CHARPENTIER, président de la C. T. C. C.

Le 26 novembre, avait lieu à la salle St-Sulpice, une grande manifestation en l'honneur de M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. A l'occasion du cinquantième anniversaire de naissance et du vingt-cinquième anniversaire d'activités syndicales de M. Charpentier, tous les syndicats catholiques de Montréal et de la province voulaient lui apporter leurs témoignages d'admiration et de reconnaissance pour le rôle si grand et si désintéressé qu'il a joué dans la cause du syndicalisme ouvrier catholique. Le comité d'organisation de cette fête de reconnaissance envers M. Charpentier, composé de MM. Philippe Girard, Albert Côté, J.-B. Délisle, J.-M. Goulet, P.-E. Cabana, O. Filion, mérite les plus sincères félicitations pour le succès qu'il a remporté. L'immense salle St-Sulpice était remplie à sa capacité de syndiqués catholiques, non seulement de Montréal, mais aussi de tous les centres de la province, auxquels s'étaient joints dans un hommage commun, plusieurs amis et confrères de travail de M. Charpentier.

Aux premiers rangs de l'assistance, il convient de noter S. H. le maire Raynault, MM. les aumôniers Jean Bertrand et Lucien

Valois de Montréal, M. l'abbé Poirier, des Syndicats de Drummondville, M. l'abbé Paul Corbière, des Syndicats de St-Jean, Québec; M. l'abbé Lambert Bovy, aumônier des fonctionnaires municipaux de Montréal, M. Alfred Charpentier, père de notre estimé président ainsi qu'un grand nombre de membres de sa famille, M. Téléphore Oumet, chef du service des incendies, M. Lamarche, président de l'Union des pompiers, enfin les officiers des syndicats catholiques de Montréal.

Au début de cette soirée, M. André Côté, frère de M. Albert Côté, président de la Fédération du textile, agissant comme maître de cérémonies, salua l'assistance en termes appropriés à la circonstance et pria M. et Mme Alfred Charpentier d'accepter, au nom de tous ses admirateurs et amis, les hommages d'admiration et de reconnaissance. Accompagné de sa digne épouse, le héros de la fête s'avança sur l'avant-scène du théâtre pour entendre la lecture d'une adresse donnée par M. Philippe Girard, président du Conseil central de Montréal.

M. et Mme Charpentier, visiblement émus, reçurent de frénétiques applaudissements de la foule. Une gentille fillette, Huguette Daigle vint aussitôt au

micro présenter les hommages de la foule à Mme Charpentier, et lui offrit une magnifique gerbe de roses rouges.

Puis, ce fut le jeune Y. McTire, qui, à son tour, s'avança au micro, pour exprimer à sa manière, au nom de l'assistance, toute l'admiration qu'il ressentait pour M. Charpentier, en même temps il lui offrait au nom de tous les syndicats, une bourse bien garnie.

Ce n'est pas sans émotion dans la voix que M. Charpentier répondit aux hommages et aux vœux qu'on venait de lui exprimer à lui et à sa digne épouse. Il remercia tout d'abord tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué au succès de cette belle fête dont le souvenir lui sera un précieux réconfort dans les travaux et les luttes qu'il aura à soutenir pour la cause syndicale catholique.

M. Charpentier, personne ne l'ignore, est au service du département des incendies de Montréal, depuis vingt-deux ans. A cause de cette fonction, dans ses remerciements, il n'oublia pas les autorités municipales de Montréal, les officiers des pompiers, qui lui avaient permis, toujours avec bienveillance, de s'absenter de la brigade de temps en temps, d'aller prêcher l'évangile de la doctrine sociale catholique dans toute la province. Il remercia encore tous les syndiqués catholiques, les officiers qui ont coopéré avec lui à l'expansion du syndicalisme catholique. En passant, il salua un cofondateur du syndicalisme organisé de la vieille garde, M. Osiar Filion, aujourd'hui président de la Fédération du bâtiment et directeur de la Confédération. M. Alfred Charpentier fit allusion à son évolution du trade-unionisme américain au syndicalisme catholique. Relatant les difficultés de la fondation du syndicalisme catholique, en quelques paroles bien senties, il nous montra, que la Providence avait disposé de son humble personne pour coopérer à la fondation d'un unionisme ouvrier répondant mieux à notre mentalité et à nos traditions religieuses. Il n'oublia pas les journalistes et

(Suite à la page 2)

Remerciement

Confrères et amis,

J'ai été profondément touché par la grande fête organisée en mon honneur le 26 novembre à Montréal. J'ai constaté avec joie que tout le mouvement syndical catholique de la province en quelque sorte y participait. C'était plus que mon comble pour récompenser mon long dévouement à la cause syndicale.

Ma gratitude va à tous ceux, confrères et syndicats, qui de près ou de loin ont contribué au triomphal succès de mon double anniversaire "d'or et d'argent". Mon épouse et moi-même en gardons un doux et impérissable souvenir, de même qu'une commune et constante reconnaissance envers tous nos amis.

Alfred CHARPENTIER,
président de la C.T.C.C.

Nos ouvriers veulent la liberté de s'associer

Par M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme

I — LA LIBERTE DE S'ASSOCIER

Est-il droit plus sacré pour l'ouvrier que celui de se grouper? Il découle de sa qualité d'être humain, capable de comprendre ses besoins et ceux des autres, capable de communiquer aux autres ses pensées, de mettre en commun ses labeurs et ses efforts pour atteindre un même but. L'être humain fut créé sociable. "Il n'est pas bon que l'homme soit seul", dit le Créateur à l'origine du monde. Il lui crée une compagne et fonde ainsi la première société, la famille, cellule de toutes les autres.

Et voyez de par le monde les familles se grouper en clans, en tribus, pour sauvegarder leurs intérêts communs et être plus fortes en face des dangers. C'est ce que leur recommandait l'Écriture dans ces paroles: "Le frère aidé de son frère est comme une ville forte". N'est-ce pas la sagesse des nations antiques qui est condensée dans cette pensée du livre des Prophètes: "Il vaut mieux être deux ensemble que seul, car des associés retirent du profit de leur société. Malheur à l'homme seul, car lorsqu'il sera tombé il n'y aura personne pour le relever".

Ces salutaires conseils de Dieu tomberont dans l'oubli à travers les âges, à cause des rivalités et des ambitions des races, mais jamais au point qu'un individu ou un groupe de citoyens osât dénier à son frère ou à un groupe de ses frères le droit de s'associer.

Chez les deux nations qui autrefois se disputèrent l'empire du monde, l'une par sa haute culture, l'autre par sa force militaire, florissaient les associations les plus diverses. Tout citoyen à Athènes est membre de quatre sociétés. Clans, tribus, collèges de magistrats, collèges d'artisans, nous disent quel cas on faisait chez ces païens de la liberté d'association.

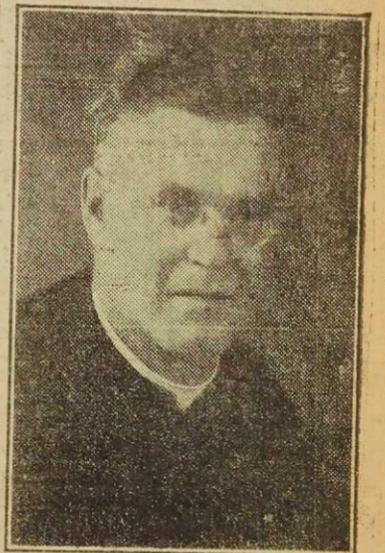
Même constatation à Rome. Les classes sont jalousement et minutieusement organisées. Les centuries qui groupent à leur tour les classes ont leurs lois précises. On remarque une centurie qui comprend ceux qui exercent un métier: charpentiers, menuisiers, cordonniers, armuriers.

Avec l'expansion sur terre du christianisme, marche de pair l'expansion de la liberté d'association. Peu à peu disparaît la plaie hideuse de l'esclavage. Dans la Gaule chrétienne s'établit solidement le règne du corporatisme.

On ne saurait trop louer ces admirables associations de graveurs, d'orfèvres, de forgerons, de menuisiers. Les lois qui régissent ces corporations sont minutieuses et sévères. Elles protègent l'acheteur et garantissent une excellente production. N'ouvre pas boutique qui veut, en ce temps-là. Pour porter le nom de maître-graveur, maître-forgeron, il faut porter longtemps celui de compagnon et d'apprenti. Qui ne voit là une admirable organisation syndicale sous l'égide de l'Eglise. La révolution française, hélas! a renversé ces organisations sans rien leur substituer.

Il fallut, dans le monde entier, sous la poussée du libéralisme économique, songer à la défense de l'ouvrier. Et bientôt naissent en France, en Allemagne, en Belgique les vraies associations ouvrières. C'est à la gloire de l'Eglise et de l'immortel Léon XIII d'avoir conçu et promulgué une véritable charte des travailleurs.

Et à ceux qui, sans dénier aux ouvriers la liberté de s'associer, voient d'un oeil marié ces groupements de travailleurs, je me permets de faire appel à leur sens catholique. Qu'ils lisent avec patience ce que les chefs de notre religion pensent des organisations ouvrières telles que celles que nous rêvons pour St-Jérôme. Pour régler le problème de la lutte des classes et pour défendre les faibles contre l'ex-



M. L'ABBE EMILE DUBOIS,
curé de St-Jérôme.

ploitation des forts, dès 1891, Léon XIII écrivait: "Les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux clas-

(Suite à la page 5)



M. ALFRED CHARPENTIER, président de la C.T.C.C.

OUVRIERS Votez en faveur de

J. B. BELLEMARE

Candidat à l'échevinage dans le quartier Maisonneuve

Candidat anticommuniste

Grande assemblée le 11 décembre au **Marché Maisonneuve à 8.30 p.m.**

Les dames y sont cordialement invitées.

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

Plateau 5151

ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de **QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.**

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — **Montréal**

Hommages des Syndicats Catholiques

(Suite de la 1ère page)

spécialement M. Girard, de la Presse et M. Pin de l'Illustration Nouvelle.

Un programme de musique, de chant, de comédies sous la direction de M. André Côté, maître de cérémonies, continua cette belle fête syndicale. L'orchestre de M. Léo Bouehard nous fit entendre plusieurs pièces choisies. M. Paul Foucreau et Mme Juliette Bélieu, artiste de la scène et de la radio durent revenir plusieurs fois sur la scène pour faire rire l'assistance.

M. le maire Adhémar Raynault ne manqua pas de venir, pendant quelques minutes saluer M. Charpentier et ses amis.

Obligé par ses devoirs de premier magistrat d'être présent ailleurs ce soir-là, on lui a fourni l'opportunité d'adresser la parole aussitôt après son arrivée: "Je suis heureux, disait-il, de me joindre aux nombreux amis du président de la C. T. C. C. pour lui offrir, en ma qualité de maire de Montréal, l'expression de ma sincère estime et mes félicitations pour son dévouement à la cause du syndicalisme catholique. Si nous avions beaucoup de chefs ouvriers comme M. Charpentier, nous n'aurions jamais à redouter les troubles que causent en certains autres pays des hommes aux idées subversives. Cet homme, qui est président de la C. T. C. C. a fait du bien à ceux qui en avaient le plus besoin, les ouvriers, classe pour laquelle les gouvernants ne feront jamais trop. C'est un honneur pour la ville de Montréal d'avoir à son service une personnalité aussi remarquable que celle de M. Charpentier. Le héros de cette fête est un véritable exemple pour notre population. Il me plaît beaucoup, comme maire de Montréal, de joindre mes hommages d'admiration aux hommages de ses parents, ses amis, ses confrères des syndicats en cette fête inoubliable, organisée en son honneur."

Après le départ de M. le maire, la soirée récréative se continua. Il y eut duo de piano par Mlle Daoust, chant par Willie Goulet, frère de M. Jean-Marc Goulet, agent d'affaires du Syndicat des boulangers de Montréal, déclamation par Mlle R. Paquet, chant par Mlle Perks. Trois élèves de Mlle E. Dupuis, professeur de diction se firent entendre dans des déclamations appropriées à la fête: M. Roberge, des employés de tramways, une voix sympathique et chaude, chanta quelques morceaux bien choisis. MM. R. Tremblay et Cecil, nous ridèrent par des imitations d'artistes de la radio et d'annonceurs sportifs. M. Marcel Terreault, Mlle Charpentier, soeur de l'heureux jubilaire, nous firent entendre les plus beaux chants de leur répertoire. Il y eut ensuite solo sur accordéon-piano par Mlle Manseau; danse par M. Perrault, avec accompagnement au piano par son fils âgé de 9 ans, chant par M. Bouthielllette de Granby.

Après cette soirée récréative, un goûter succulent préparé par un groupe d'épouses des officiers des syndicats, aidées de leurs jeunes filles attendait les parents, les amis intimes, les officiers, ainsi que les syndiqués dans la grande salle de l'édifice des syndicats, décorée pour la circonstance. On s'amusa ferme: chansons, déclamations, danses du bon vieux temps.

L'orchestre de M. Gérard Vézi-na égaya si bien les invités de cette réception intime, qu'ils ne songèrent à se séparer qu'aux petites heures du matin, emportant avec eux les plus joyeux souvenirs de cette fête syndicale.

UN TEMOIN

La morale soviétique — Ses conséquences

LA STATUE DE PAVEL MOROZOFF

Le gouvernement soviétique élèvera un monument au jeune communiste, Pavel Morozoff. Pourquoi? Ce jeune de douze ans découvrit un jour que son père faisait vivre des paysans, jadis très riches, et les dissimulait aux regards de la police. Cet être abject se rendit aussitôt au prochain bureau de la Guépéou et vendit son propre père. Le paysan russe ayant appris cette trahison n'eut aucun remords de tuer Pavel.

Chez nous, peuple civilisé, le drame appartiendrait uniquement aux journaux jaunes et peut-être aux auteurs de génie. En tout cas, le fils qui trahit son père serait l'objet du dégoût universel. La morale soviétique juge autrement. Le jeune saligaud devient un noble martyr. On lui dédiera un magnifique monument afin d'encourager les fils à trahir leurs parents.

Il est bon, en vérité, que les Soviets, dans leur profonde ignorance de la morale essentielle, aient la bêtise de se vanter d'un geste aussi odieux. Là où ils croient trouver un sujet de fierté, nous voyons en blanc et noir la honte du crime glorifié.

Les communistes se jugent eux-mêmes. L'immoralité dont ils se louent les condamne définitivement. Nous n'accepterons jamais leur saloperie.

La tempérance

LETTRE DES EVEQUES

Que l'abus des boissons alcooliques ait grandi depuis quelques années dans la province de Québec, il n'y a pas à se le cacher. Gardien de la moralité publique, notre épiscopat a cru devoir élever la voix. La lettre collective qu'il vient d'adresser aux fidèles est un exposé lumineux du mal dont nous souffrons et des remèdes qui s'imposent. L'Ecole Sociale Populaire publie, accompagnée de plans d'étude et d'une intéressante bibliographie. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire.

Le communisme aux Etats-Unis

M. Carmody, président général des Chevaliers de Colomb, a été appelé à Rome par le cardinal Pacelli et y a été reçu en audience spéciale par le Pape. Il a ensuite déclaré à la presse que le chef de l'Eglise catholique était gravement préoccupé par l'extension du communisme aux Etats-Unis. M. Carmody a ajouté: "En Amérique les communistes s'efforcent, avec une intensité et un zèle incessants, d'étendre les enseignements et la philosophie de Marx. Ils ont pénétré dans les écoles, les universités et les collèges et organisent chaque année un congrès national des jeunes, destiné à répandre la doctrine communiste dans la jeunesse par des théories insidieuses. D'autre part, le "Comité d'organisation industrielle" (C.I.O.), de M. Lewis, serait en réalité une organisation noyautée et dirigée par les communistes."

La lutte antireligieuse en Russie

La commission des directeurs de journaux catholiques annonce que Iejov, commissaire de l'intérieur, et chef de la G. P. U., a fait une allocution ces jours derniers à une délégation de fonctionnaires sans-Dieu. Iejov a exprimé sa grande joie de voir que tous les fonctionnaires du commissariat de l'intérieur et de la G. P. U. sont des sans-Dieu convaincus. "Il est très naturel, dit Iejov, qu'un membre de la Tcheka russe soit un pionnier de l'athéisme, car c'est ainsi seulement qu'il parviendra à lutter avec succès contre les éléments religieux ennemis de l'Etat."

A la fin de son discours, Iejov a fait savoir que dans les neuf premiers mois de cette année, 238 membres du clergé avaient été exécutés.



Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, ad.



Mes hommages aux Syndicats catholiques et à leur chef, M. A. Charpentier

ELZEAR SIMARD

candidat à l'échevinage de St-Jean.

Avec les compliments de

René La Belle

député de St-Henri

Notre législation syndicale, comment l'améliorer ?

"Elle (l'Eglise) invite l'Etat à intervenir lorsque le patron et l'ouvrier ne peuvent s'entendre pour régler leur différend, comme Elle demande à l'Etat de mettre à la raison le patron qui ne veut pas faciliter les moyens d'en venir à une entente ou d'abolir le groupement prolétarien dont l'action peut causer des dommages sérieux qui seraient un préjudice pour la Société".
(Le Devoir)

Son Eminence le cardinal Villeneuve prononçait dernièrement ces paroles au cours d'une retentissante conférence devant le "Junior Board of Trade". Paroles claires qui indiquent bien que l'Eglise reconnaît à l'Etat le droit comme le devoir d'intervenir de trois façons différentes entre patrons et ouvriers: 1o intervention par l'arbitrage; 2o intervention contre patrons anti-syndicalistes; 3o intervention contre l'association ouvrière subversive de l'ordre social.

Ce sont là trois principes d'intervention légitimes. Mais, comment les appliquer? Selon quelles méthodes? Où poser leurs limites? Car, enfin, si l'Etat a le droit de contraindre au respect des droits légitimes il a le devoir aussi, selon l'Eglise, de faciliter le développement normal de l'association professionnelle licite. Dans son état actuel, la lé-

gislation du travail en notre pays répond-elle adéquatement à ces questions? Non, parce que dans aucune province n'existe un code du travail contenant les règles qui devraient constituer le droit ouvrier moderne.

Comment, dans le Québec, l'Etat intervient-il dans les différends industriels? D'abord, par la "Loi de conciliation et d'arbitrage" devenue désuète qui n'oblige personne au respect des décisions arrêtées si les parties en cause ne s'y engagent mutuellement par écrit, ce que les patrons généralement refusent de faire, ensuite par la "loi des différends industriels" qui, elle, oblige bien au respect des décisions arbitrales, mais elle ne concerne que le cas des utilités publiques. Enfin vient la Loi des Salaires raisonnables dont le but est certainement de concilier patrons et ouvriers et, faute de quoi, d'arbitrer leurs différends. Cela est bien selon l'esprit et la lettre de la loi. Mais, dans la pratique, comment fonctionne l'"Office" qui l'applique? Qu'en pensent les ouvriers? Qu'en pensent les syndicats? Qu'elle est administrée par des procédés partiels pour les patrons et par des procédés dictatoriaux pour les ouvriers et les syndicats. On réunit en quelques premières conférences représentants pa-

tronaux et ouvriers pour s'entendre. S'ils s'entendent, l'Office décrète; s'ils ne s'entendent pas, l'Office arbitre. Ensuite, dans la généralité des cas, l'Office revise ses ordonnances, y retranche, y ajoute, et cela plus souvent qu'autrement à la demande des patrons et à l'insu des ouvriers. Voilà la manière énergique (?) qu'emploie l'Office: modifier ses ordonnances dans l'intérêt des patrons, et ce pour leur en rendre l'observance plus facile!...

Cela de la conciliation et de l'arbitrage? Nous sommes encore loin de la vraie formule qui consisterait, entre autres, en des réunions périodiques des conseils de conciliation dans chaque industrie pour procéder à la révision des ordonnances, à l'instar de la "British Trades Board's Act".

Comment l'Etat intervient-il, dans notre province, pour "mettre à la raison le patron qui ne veut pas faciliter les moyens" de s'entendre avec un syndicat ouvrier? Prétendra-t-on que telle des Conventions collectives permet désormais d'injecter de force plus d'esprit de coopération à un patron puissant comme la Cie Dominion Textile qui refuse de négocier ou de renouveler un contrat de travail raisonnable, particulièrement avec une organisation honnête et responsable? Le seul recours est l'arbitrage de l'Office des salaires raisonnables, et nous savons ce que vaut cet arbitrage!

Telles qu'amendées par les bills 19 et 20 que valent ces deux lois pour, d'une part, permettre à l'Etat chez nous d'abolir un groupement ouvrier dangereux à l'ordre public et, d'autre part, pour faciliter le développement naturel de l'association ouvrière? Ces deux lois sont désormais ainsi faites que pour atteindre le "groupement" dangereux l'on sape à sa base l'existence même de l'association professionnelle. Comment cela? Parce que le législateur a voulu y consacrer le principe de fausse liberté de travail en le confondant avec la liberté de ne joindre aucune organisation syndicale; vile liberté nourrie d'égoïsme.

Et que peuvent-elles plus qu'autrefois ces mêmes lois contre les patrons qui par mille détours congédient des ouvriers pour leurs activités syndicales?

Elles sont encore d'une insuffisance navrante nos lois ouvrières pour répondre pleinement aux vœux de l'Eglise. Les travailleurs de cette province sont encore loin d'avoir toute la protection à laquelle ils ont droit pour s'organiser librement et s'orienter vers leur légitime part de justice sociale. Mais cela, les Syndicats catholiques le veulent dans l'ordre, sans léser les justes droits des autres classes sociales, sans rompre l'équilibre qui doit les soutenir toutes. Cela ne se fera pas toutefois tant que ne sera pas élaboré un code du travail flanqué d'une magistrature du travail, qui sera le premier pas dans cette voie, dont le but ultime sera évidemment le corporatisme que nous préconisons.

Le gouvernement de l'Union nationale mérite d'être félicité pour avoir créé le Service de recherches Economiques et l'Office des recherches scientifiques, deux institutions si propres à promouvoir le développement économique de notre province; pourquoi le même gouvernement ne mettrait-il pas sur pied également un Conseil supérieur du travail qui élaborerait ledit code du travail dans l'esprit que nous venons d'indiquer? Ce ne serait, pour les ouvriers, que l'équivalent de la "Chambre agricole" qu'il a aussi très heureusement constituée.

L'on n'aura plus besoin, alors, de se demander: "où nous mènent les syndicats?". L'on n'aura plus raison d'être inquiet à leur sujet!

Alfred CHARPENTIER

Hommage aux ouvriers et succès pour leur cause

AD. L'ARCHEVEQUE

Echevin

Delormier

Avec les compliments de

HENRI JARRY

Echevin de Villeray

Hommages de

Trefflé Lacombe

Echevin de Bourget

Compliments de

ALFRED FILION

Echevin de Saint-Edouard

Hommages de

A. TAILLON

Echevin de Préfontaine

Compliments de

J. E. DUBREUIL

Echevin de Montcalm

Nous, de la compagnie

Fashion-Craft

désirons offrir à monsieur

Alfred Charpentier

ainsi qu'à ses confrères et à tous les membres des

Syndicats Catholiques

nos meilleurs vœux de succès et de bonheur pour l'avenir.

FASHION-CRAFT Mfrs. Ltd.

Texte de l'adresse présentée au nom des Syndicats Catholiques par M. Philippe Girard

La fête, qui, ce soir, en votre honneur, nous réunit tous dans l'enceinte de cette salle, revêt un double caractère: le caractère d'argent; c'est le vingt-cinquième anniversaire de vos activités syndicales; le caractère d'or; c'est le cinquantième anniversaire de votre naissance. L'argent symbolise la richesse de votre intelligence, de votre connaissance des problèmes sociaux dont vous avez su toujours employer les précieuses ressources pour les nobles et grandes causes. L'or symbolise votre charité, votre dévouement inlassable tant pour les vôtres que pour la grande famille syndicale dont vous êtes le digne président. Par une heureuse coïncidence, nous avons voulu ce soir fusionner l'argent et l'or. A l'occasion de votre vingt-cinquième anniversaire d'activités syndicales, nous vous adressons nos sentiments et nos hommages d'admiration et de reconnaissance pour la part si grande que vous avez prise à l'organisation syndicale catholique de notre ville et de notre province. A l'occasion de votre cinquantième anniversaire de naissance nous vous présentons nos vœux de bonne santé et de longue vie.

Cher et vénéré confrère, nous craignons de blesser votre modestie en affirmant que vous représentez dans votre personne le syndicalisme catholique dans tout ce qu'il possède de plus noble, de plus dévoué, de plus courageux. Il y a lieu de rappeler en pareille circonstance que vous avez contribué pour une large part à la naissance comme à l'expansion du mouvement syndical catholique de cette grande ville de Montréal. Ce serait l'histoire, toute l'histoire du syndicalisme catholique de notre ville surtout qu'il faudrait faire revivre devant vos amis pour louer dignement votre courage, votre esprit d'initiative, votre dévouement inlassable à la cause syndicale. Permettez-nous de rappeler devant vos amis, vos confrères, un fait qui est tout entier à votre honneur un fait qui domine tous les autres et qui résume pour ainsi dire votre vie d'apôtre de la cause syndicale catholique, c'est celui de votre évolution, de votre conversion du trade unionisme américain au syndicalisme catholique.

Vous étiez le fils d'un ouvrier briqueteur et, comme tel, naturellement vous avez embrassé la profession de votre père, témoin lui-même en cette soirée des hommages adressés à son fils Alfred. Pour protéger votre travail, votre père, en bon unioniste, vous avait persuadé sans difficulté de donner votre adhésion au local international des briqueteurs. A l'exemple de votre père, vous avez occupé dans ce local des postes de confiance. Nous croyons ne pas nous tromper en disant que vous avez succédé à votre père comme président de ce local.

Vous étiez jeune alors, 22 ans tout au plus. Et déjà, vos confrères de travail discernaient en votre personne un chef intègre au dévouement inlassable, un chef avide d'acquiescer la science nécessaire dans l'accomplissement de votre tâche.

La Providence cependant vous attendait à la croisée des chemins. Elle voulait vous destiner à un rôle plus grand, à une vocation plus rude encore, celle de cofondateur du mouvement syndical catholique à Montréal. Raconter les détails de votre évolution, de votre conversion du trade unionisme américain au syndicalisme catholique serait trop long dans les pages enluminées de cette adresse. Qu'il nous plaise seulement de citer vos propres paroles prononcées dans un manifeste destiné à tous les ouvriers canadiens-français catholiques. Nous en citons la conclusion pathétique: "Ouvriers catholiques de cette province, c'est une mission providentielle, une mission sacrée qui nous est confiée! Trois plaies hideuses ont fait leur apparition sur notre terre canadienne et elles menacent de couvrir notre propre province: l'antipatriotisme, le socialisme et le matérialisme. La patrie, la société, notre foi sont en danger. Dieu, qui nous a faits catholiques, qui nous a faits les premiers occupants de ce sol, qui a mis en nos coeurs un grand amour de la patrie, un idéal supérieur d'équilibre social et une foi inébranlable, Dieu veut, camarades ouvriers catholiques, que, comme nos ancêtres, les découvreurs, les défr-

(Suite à la page 7)

Nouvelle législation fédérale concernant les affiches et les étiquettes syndicales

La loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales, qui entrera en vigueur sur proclamation à cet effet, autorise un syndicat ouvrier quelconque à faire enregistrer au Secrétariat d'Etat toute affiche syndicale qu'il a adoptée à titre de dessin ou d'emblème afin de signaler que l'établissement exposant cette affiche occupe de la main-d'œuvre membre du syndicat en question. Affiches et étiquettes syndicales ont le même objet, les premières étant réservées aux établissements offrant services contre délai arrêté par la Cour. Le tribunal peut aussi prescrire avis public par voie publicitaire ou autrement, et appel doit être entendu dans les six mois de l'inscription de l'avis.

Un syndicat ouvrier peut autoriser l'usage de toute affiche syndicale qu'il a enregistrée, et cette autorisation ne peut être révoquée que sur préavis de douze mois, à moins qu'il ne soit autrement spécifié dans toute convention relative à l'usage de cette affiche syndicale, et le syndicat doit permettre l'usage de cette affiche à tout requérant qui se conforme aux règlements du syndicat; mais nulle affiche syndicale enregistrée ne peut être cédée. L'affiche syndicale enregistrée est valable quinze ans et renouvelable pour une période analogue.

Un syndicat ouvrier qui a enregistré une affiche syndicale peut en demander par requête l'annulation, requête à laquelle le ministre est autorisé à faire droit. La Cour de l'Echiquier peut aussi annuler directement sur requête l'enregistrement d'affiche, lorsque les circonstances le justifient, et, sur la plainte du Procureur général ou à la diligence de toute personne lésée par quelque omission faite ou par inscription quelconque sans motif, peut ordonner modification du registre des affiches syndicales. La Cour peut aussi accorder ou refuser au propriétaire d'une affiche syndicale enregistrée l'autorisation d'ajouter à ou de modifier cette affiche. La requête d'appel à la Cour de l'Echiquier doit être dans les formes prescrites, et le registraire est tenu de transmettre au ministre copie de toute ordonnance rendue. Certificat attestant enregistrement d'affiche syndicale censé porter la signature du ministre compétent ou du registraire doit être admis par les tribunaux comme preuve *prima facie* des faits allégués.

Le gouverneur en conseil peut établir les règlements jugés opportuns pour mettre à exécution les objets de la loi, particulièrement à l'égard de la forme du registre des affiches syndicales et de ses tables alphabétiques, de la forme ou teneur de la requête pour l'enregistrement de toute affiche syndicale et des certificats d'enregistrement, et des droits prescrits relativement à tous services rendus en vertu de la loi.

Le pèlerinage français en Espagne nationale

M. l'abbé Giraudot publie, dans "La Croix meusienne", un décisif témoignage sur son voyage dans l'Espagne de Franco. Il écrit:

"Finie, l'ère des épouvantes et des tueries! Sous l'égide de Franco, il n'y a plus que des frères en Jésus-Christ. Eloigné, le cauchemar de la famine! On mange à sa faim, on boit à sa soif: rien ne manque, pas même le superflu. Et les prix sont maintenant à un taux modéré par la main douce mais ferme d'un gouvernement ami du peuple et terrible aux exploités!... Franco a su venir à bout du paupérisme.

"L'Auxilio social, cette oeuvre chrétienne splendide, sortie du coeur aimant de Franco, vient au secours de toutes les misères, et même et surtout s'applique à les prévenir. La mère et l'enfant sont les objets de prédilection de cet organisme unique au monde: tous sont secourus. Nulle distinction n'est faite entre les épouses, les enfants ou les orphelins des rouges et les épouses, enfants ou orphelins des nationalistes. La même charité, tendre et compatissante, s'étend sur tous individuellement. Nous avons pu visiter en particulier un réfectoire pour enfants: nous en avions tous les larmes aux yeux. Non, il n'y a pas chez Franco de totalitarisme, de charité officielle et froide; les hommes ne sont pas des numéros, mais des chrétiens et des frères."

Le communisme est interdit en Slovaquie

On annonce que les ministres slovaques ont interdit l'activité du parti communiste en Slovaquie. Cette mesure est appliquée depuis le 9 octobre courant.

On croit savoir par ailleurs, que la province tchèque adoptera une mesure semblable.

Le Komintern prend ses précautions: une nouvelle parvenue de Prague annonce que toutes les archives du bureau du Komintern pour l'Europe centrale, se trouvant à Prague, ont été transportées à Moscou par la voie des airs.

L.-A. DAIGLE, président-gérant J.-R. HEBERT, vice-président
A.-A. PAUL, secrétaire-trésorier.

Spécialité: PORTES "MORGAN FLUSHWOOD"

Daigle & Paul Limitée

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL

BOIS DE SCIAGE

LATTES, BARDEAUX, MOULURES, JALOUSIES ET PORTES DE TOUS GENRES.

1962 AVE GALT

Téléphone: Fltzroy 5221*

Avec les compliments de

J. & C. Brunet & Cie Limitée

PLOMBIERS

1095, Saint-Laurent

Lancaster 1211

Avec les compliments de

DAMIEN BOILEAU

Entrepreneurs généraux

Avec les compliments de

ULRIC BOILEAU

Entrepreneurs généraux

Encouragez nos annonceurs

Avec les compliments de

J. G. RATELLE

candidat dans le quartier

ROSEMONT

Ouvriers syndiqués pensez à lui.

Ouvriers syndiqués de St-Jean-Baptiste

A. E. GOYETTE

a toujours pensé à vous,
ne l'oubliez pas lundi prochain.

Ouvriers syndiqués! n'oubliez pas le

Dr Arthur L'HEUREUX

candidat dans le quartier

ST-LAURENT

CITOYENS
de
MONTREAL

le

12 DECEMBRE

ELISEZ COMME MAIRE LE CANDIDAT
QUI VOUS OFFRE LE PLUS DE
GARANTIES



Charles-Auguste GASCON

VOTEZ POUR

CHARLES
AUGUSTE

GASCON

CANDIDAT A LA MAIRIE

Un vote
pour

GASCON

est un vote
pour

Une administration saine et progressive

Les ouvriers veulent...

(Suite de la 1ère page)

ses... Mais la première appartient aux corporations ouvrières qui, en soi, embrassent à peu près toutes les oeuvres. Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, soit mixtes; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action."

Le grand Pape des ouvriers continue: "La société civile a été instituée pour protéger le droit naturel et non pour l'anéantir. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées s'attaquerait elle-même, puisque toutes les sociétés publiques et privées tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme". Le même Pape écrivait aux évêques des Etats-Unis en 1895: "Les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques... C'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi".

A son tour Pie X écrit: "Nous vous exhortons en premier lieu à constituer parmi les catholiques de ces sociétés qui s'établissent un peu partout à l'effet de sauvegarder les intérêts des ouvriers sur le terrain social. Quant aux associations ouvrières, continue-t-il, celles-là méritent une approbation sans réserve... Il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'associations confessionnelles catholiques..."

Dès son ascension au trône pontifical Benoît XV, le pape de la paix, "souhaite vivement que de puissants syndicats, animés de l'esprit chrétien, rassemblent en de vastes organisations générales, fraternellement associés, les travailleurs et les travailleuses des diverses professions".

Le Pape actuellement régnant, Pie XI, ne parle pas autrement que ses glorieux prédécesseurs. Il loue le zèle des prêtres et des aïes qui se sont dévoués à la formation de syndicats catholiques. Il supplie l'élite des citoyens et les gouvernants de mettre un terme à la lutte des classes et pour cela d'inaugurer "une politique sociale qui mettra tous ses soins à reconstituer les corps professionnels".

Ces divers témoignages sont catégoriques et précis, et tracent une ligne de conduite indiscutable. Rien de surprenant aussi que Son Eminence le cardinal Villeneuve, Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada entier travaillent de toutes leurs forces à promouvoir les organisations syndicales. Ils ne font en cela que suivre les directives pontificales et celles des Pères du 1er Concile plénier de Québec, qui ont en garde les ouvriers contre les unions neutres et leur demandent avec instance d'entrer dans les syndicats catholiques.

S'opposer à la création de syndicats à Saint-Jérôme, c'est frustrer les ouvriers d'un droit indiscutable et aller à l'encontre des directives pontificales et épiscopales.

Il m'est bien permis d'ajouter que c'est revenir à l'esclavage antique et troubler la paix sociale. Je prie patrons et ouvriers de lire et de méditer cette pensée profonde d'un sociologue contemporain: "On peut dire que le monde ouvrier tout entier est gagné à l'association professionnelle. Ne pas lui ouvrir de vrais syndicats, des syndicats dignes de sa confiance, c'est le livrer en proie à la révolution".

Et à ceux qui, catholiques sincères pourtant, prétendent que l'Eglise abuse de son autorité en aidant l'ouvrier à s'organiser, nous livrons à leur réflexion cette note de la convention des Unions catholiques de Chicoutimi: "Nous considérons que les ouvriers ont le droit de s'organiser en unions au même titre que les patrons; que la reconnaissance de l'Union est autant dans l'intérêt des patrons que des ouvriers; que la reconnaissance loyale de l'Union par les patrons

est de nature à faciliter les relations harmonieuses entre les employeurs et les employés, à terminer la lutte des classes".

Mais vous n'avez dans toutes ces citations, me dira quelqu'un peu impressionné par cette armée de Papes et d'Evêques, que des témoignages ecclésiastiques. A celui-là je demande humblement de lire le traité de Versailles qui mit fin à la grande guerre de 1914. Les signataires de ce pacte des nations étaient pour la plupart "de ceux qui se font gloire de ne pas se confesser". Ils ont cru bon d'introduire dans les statuts du traité toute une législation ouvrière très sage, inspirée de l'immortelle encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII. Une clause demande "la reconnaissance du droit d'association en vue de tous objets non contraires aux lois, aussi bien pour les salariés que pour les employeurs".

Qui ne voit alors qu'en s'associant l'ouvrier répond à une loi naturelle inscrite au coeur de l'homme par Dieu, à un désir maintes fois exprimé de l'autorité ecclésiastique, à une législation sage adoptée aujourd'hui dans tous les pays civilisés, au vœu de ceux qui, au traité de Versailles, ont prétendu travailler à la paix universelle dans le monde entier.

La purge communiste et ses victimes

Selon une étude toute récente publiée dans le *Figaro*, sous la signature de Boris Souvarine, les résultats des purges autorisées par le dictateur sanguinaire peuvent se résumer au tableau suivant:

Ont disparu, à trois exceptions près, tous les membres du comité central du parti et du bureau politique nommés du vivant de Lénine;

Ont disparu cinq présidents sur sept du comité exécutif des Soviets;

Ont disparu des présidents, vice-présidents, secrétaires de comités exécutifs des onze Républiques fédérées, dans la proportion de neuf sur dix; en certains cas, de dix sur dix;

Ont disparu les commissaires du Peuple et commissaires-adjoints des onze Républiques fédérées, ainsi que du conseil des commissaires de l'U.R.S.S., dans la proportion de neuf sur dix;

Ont disparu trois maréchaux sur cinq, onze commissaires du peuple ou commissaires-adjoints à la guerre, anciens ou en exercice, et six généraux sur huit membres du conseil de guerre qui a condamné à mort un maréchal et sept généraux l'année dernière;

Ont disparu environ soixante-quinze membres sur quatre-

vingts (maréchaux, amiraux, généraux, commissaires) du Conseil supérieur de la guerre, et notamment tous les chefs de régions militaires, tous les commandants d'escadres;

Ont disparu neuf sur dix commissaires politiques d'armée et sept ou huit généraux sur dix;

Ont disparu tous les commissaires à la sûreté de l'Etat, soit un commissaire général, six commissaires de premier rang, onze commissaires de deuxième rang;

Ont disparu presque tous les membres de la commission soviétique de la Constitution dite "la plus démocratique du monde";

Ont disparu presque tous les économistes, techniciens, statisticiens, qui ont mis en oeuvre les plans quinquennaux, et notamment les chefs des principales entreprises "géantes" de l'industrie et de l'agriculture;

Ont disparu des ambassadeurs, ministres, plénipotentiaires, consuls généraux, dans une proportion impossible à définir, mais très forte;

Ont disparu en quasi-totalité les dirigeants et sous-ordres de la prétendue internationale communiste ayant appartenu aux anciens cadres;

Ont disparu, enfin, des milliers, des dizaines de milliers de pro-

fesseurs, d'écrivains, de journalistes, d'artistes dont nul n'a pu dresser la liste ni faire le compte;

Ont disparu, enfin, des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'anonymes, parents, amis, collaborateurs ou subordonnés des victimes.

Voilà des statistiques sur lesquelles vous aimeriez sans doute posséder des précisions. La chose n'est pas facile. Essayons tout de même de découvrir quelques détails.

Des journalistes étrangers à Moscou ont consulté une vingtaine de journaux publiés dans la capitale "rouge". Dans ces journaux qui ont évidemment intérêt à cacher la tragique vérité, on a relevé, en la seule année 1937, de 4,000 à 5,000 exécutions. De l'avis de ces journalistes, il n'est pas exagéré de multiplier par dix le nombre d'exécutions publiées dans la presse moscovite, ce qui porterait à 50,000 le nombre des exécutions, pour une seule année.

Le nombre des arrestations, des incarcérations et déportations, pour cette même année 1937, atteindrait le demi-million, selon le témoignage de W. Krivitski, un des chefs de l'armée soviétique.

Et les détenus des camps de concentration? Selon une correspondance communiste publiée dans le *COURRIER SOCIALISTE* russe, 30 juillet 1938, il y aurait sept millions de Russes actuel-

(Suite à la page 8)



L'harmonie dans l'industrie

Depuis trente-huit ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application de salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

LE MINISTERE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN McL. ROGERS
Ministre

W. M. DICKSON
Sous-ministre

Tél. CHerrier 6020

E. LEFRANÇOISPLOMBERIE, CHAUFFAGE — COUVERTURE EN METAL
ET EN GRAVOIS

Réparation de toute sorte

5028 Chambord

MONTREAL

Tél. AMherst 2541

Avec les compliments de

Laiterie St-Alexandre, LimitéeLAIT, CREME ET BEURRE — BREUVAGE AU CHOCOLAT
pasteurisés

4375, Christophe-Colomb

MONTREAL

Tél. CHerrier 5649

ARISTIDE BOILEAU

ENTREPRENEUR GENERAL

5024, rue Garnier

MONTREAL

Tél. Bureau: FR. 8186

Résidence: 2057, rue Désery — FRontenac 4215

Compliments de

VICTOR VARIN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

BOIS, PORTES, CHASSIS, BALCONS, ESCALIERS, ETC.

1835, RUE MOREAU

MONTREAL

Avec les compliments de

Gérard Thibault, M. A. L.

Montréal-Mercier

Avec mes hommages et mes
meilleurs vœux**J. C. A. TURCOTTE M.P.P.**Député du comté de
Richelieu**Notre situation
économique actuelle****L'INDUSTRIE DU BATIMENT**

L'industrie du bâtiment ne manifeste toujours qu'une activité restreinte. Les contrats de construction conclus en octobre formaient un total de quelque 18 millions de dollars. Cette somme représente un recul de 7.2 p.c. sur septembre et de 7.4 p.c. par rapport à octobre 1937. Il est intéressant de noter, toutefois, que plus de 80 p.c. des contrats octroyés le mois dernier ont trait à des entreprises d'initiative privée. La *MacLean Building Review* les groupe sous les rubriques suivantes: maisons d'habitation, 5 millions de dollars; locaux commerciaux, environ 8 millions et demi; usines et fabriques, 1 million et quart; ouvrages d'art, 3 millions et quart. La valeur totale des contrats des dix mois écoulés s'élève à 161 millions et demi de dollars, à rapprocher de près de 199 millions au cours des mêmes mois de 1937. Les chiffres de cette année, bien qu'ils soient en régression de 18.7 p.c. sur l'an dernier, n'en demeurent pas moins les plus élevés qu'on ait enregistrés pendant la période correspondante de toute autre année depuis 1931, qui marqua la fin du boom de l'immeuble.

RECRUTEMENT DES OUVRIERS

La statistique de l'emploi met au jour de nouveaux progrès. Les 10,983 entreprises qui communiquent des rapports mensuels à l'Office national de la statistique utilisaient les services, au 1er octobre, de 1,119,291 salariés, chiffre qui représente un gain de 14,426 personnes par rapport au 1er septembre. Cette augmentation, tout inférieure qu'elle est à celle qui ressortait à la même date l'an dernier, n'en reste pas moins, à cette seule exception près la plus forte qu'on ait encore constatée, à pareille époque, depuis qu'on a établi ces relevés, en 1921. Le recrutement des ouvriers a été particulièrement actif dans les mines, les transports, le commerce et même la construction, à l'encontre de la tendance saisonnière. Les opérations forestières, qui seront relativement restreintes en 1938-39, accusent néanmoins une notable progression, parce que l'engagement des bûcherons s'est fait plus tard que d'habitude cette année.

(Rapport mensuel de la Banque Canadienne Nationale).

**Les Syndicats
catholiques
de St-Jérôme**

Avec les années qui se succèdent nous avons à regretter la disparition de personnages très estimés du travail organisé. Les hommes, financiers, hommes d'affaires, gérants d'industries, etc., disparaissent pour être remplacés, tandis que le syndicalisme catholique, comme l'Eglise catholique existe toujours. Il ne peut pas mourir. Les syndicats catholiques, sous l'aile protectrice de l'Eglise, sortent toujours plus grands et plus forts des guerres et des luttes qui leur sont faites. Nous avons là une preuve évidente de leur force et de l'impossibilité de les empêcher d'exister. Nous formulons donc à l'occasion du nouvel An des vœux. Nos premiers souhaits seront pour les employeurs récalcitrants. Nous souhaitons que la Providence leur donne la lumière pour qu'ils comprennent mieux le but de notre mouvement, collaborent avec leurs employés pour assurer la paix sociale, et donnent à tous leurs employés le juste salaire qui mettra dans leur foyer un peu de bonheur. Nous souhaitons à toutes nos autorités religieuses et civiles, patrons et ouvriers une heureuse année de paix, bonheur et prospérité.

Théodore DUBOIS,
Agent d'affaires.

Encouragez nos annonceurs**Père Noël en
Crème Glacée**

Barbe de neige, long manteau rouge, en un mot, il est complet. Fait entièrement de crème glacée, décoré avec des couleurs végétales, il peut se tenir debout dans un plateau, une vingtaine de minutes avant d'être servi. Inutile de dire qu'il émerveillera les petits.

Si vous le préférez, demandez les moules individuels
— et les briques spéciales pour chaque fête. —

Pour plus amples renseignements, appelez :

FRontenac 3121 — Département Fantaisies Glacées.

J. Joubert
LIMITÉE

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS — MONTREAL

Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.4466, RUE LAFONTAINE
(Angle William-David)MAISONNEUVE
MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

ACME
TRADE MARK

GANTERIEGilets de cuir Tricots
Vêtements de travail ChemisesCostumes pour le sport,
etc., etc.**Acme Glove Works Limitd**

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

A l'occasion des Fêtes de Noël
et du Jour de l'An**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

est heureuse d'offrir aux lecteurs de ce journal
ses vœux les meilleurs de Bonne Année Nouvelle,
et l'expression très sincère de ses sentiments
les plus dévoués.

Texte de l'adresse présentée au nom des Syndicats...

(Suite de la page 3)

chœurs, les défenseurs du sol, nous soyons, à cette heure de notre histoire, les premiers ouvriers éclairés prêts à repousser les fausses doctrines envahissantes, prêts à féconder notre sol de sacrifices et de courage pour que nous puissions bientôt, sainte Jeanne d'Arc aidant, bouter notre triple ennemi hors de chez nous et du pays.

Ils étaient bien peu nombreux, les ouvriers de la première heure, les apôtres de la fondation du syndicalisme catholique dans cette grande ville de Montréal, mais M. l'abbé Edmour Hébert, de vénérée mémoire, alors directeur des œuvres sociales de Montréal, commença, avant de les envoyer prêcher, le nouvel évangile syndical catholique. Cher et vénéré confrère, c'est tout à votre honneur de vous rappeler en cette fête que vous étiez au nombre de ces apôtres et nous pouvons ajouter, pour l'édification des jeunes ouvriers qui aspirent à diriger leurs confrères, que vous avez commencé d'abord par vous instruire du syndicalisme catholique avant de le prêcher, de le faire connaître aux autres. Dès l'année 1911, l'histoire locale en fait foi, vous étiez un membre actif du comité d'études de l'Ecole Sociale Populaire. Avidement toujours de connaître de mieux en mieux, pour faire davantage plus de bien, depuis votre jeunesse, vous n'avez cessé d'étudier les sciences sociales, de creuser les problèmes ouvriers. En 1924, l'Université de Montréal, où vous aviez suivi assidûment les cours des Sciences politiques, sociales et économiques, vous conférait ses degrés.

Nous savons comment vous occupez encore vos moments libres, c'est à l'étude, à la lecture de tout ce qui touche aux problèmes ouvriers modernes. Votre plume ne se rouille pas, elle vous permet en bien des occasions de profiter de votre science, de votre expérience, de vos directives de chef vénéré de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Henri Bazire, un grand sociologue français, parlant de l'Ecole Sociale, s'écriait: Si ces hommes ont ces idées sociales, c'est parce qu'ils sont catholiques. Nous pourrions appliquer ces paroles à tous ceux qui se dévouent, sans attendre de salaire ni de récompense terrestre, à la cause du syndicalisme catholique par la parole, par la plume et par l'action. Nous pourrions, ce soir, appliquer ces paroles à vous-même.

Vous êtes social parce que vous êtes catholique, sans ostentation, sans amour-propre, vous n'avez jamais craint d'afficher vos convictions religieuses, de prendre la défense de la doctrine sociale de l'Eglise en présence de ses détracteurs, de ses ennemis. Continuez, cher et vénéré confrère, ce bon combat pour la vérité, pour le triomphe de la charité et de la justice sociale de l'Eglise dans notre ville et dans notre province. Nous savons pertinemment que votre digne épouse vous encourage et vous soutient dans vos travaux, qu'elle vous console dans vos peines. Ce soir, elle partage votre joie, votre bonheur. C'est selon toute justice. Comme modeste souvenir de ces deux anniversaires que nous célébrons en cette soirée, recevez de vos amis, de vos confrères, de vos admirateurs, cette bourse ornée des chiffres d'or et d'argent.

Le cinéma et les enfants

A propos de la représentation de "Boys Town"

Les propriétaires de cinémas ont voulu faire un bon coup. Ils sont allés chercher aux États-Unis une vue censée non seulement irréprochable, mais des plus recommandables, et qui montrait "l'action catholique à l'œuvre", suivant les propres termes de M. Coonan, leur avocat, membre au surplus du cabinet provincial, dans la lettre d'invitation qu'il adressa à plusieurs personnalités.

Ainsi, on ferait la preuve, se disaient-ils, que le cinéma, loin de nuire aux enfants, peut leur être utile. Il ne s'agit que de bien choisir les films. Qu'on se rende donc à nos instances et qu'on permette aux enfants d'assister à des représentations comme "Boys Town", préparées spécialement pour eux!

Or il arrive que ce "Boys Town", si bien choisi, présenté comme un modèle du genre, aurait un défaut assez grave que n'ont pas aperçu ces braves propriétaires, ni même leur brave avocat. Il prêcherait le "rousseauisme", ni plus ni moins!

Ce n'est pas l'"Ordre Nouveau", — car nous ne sommes pas allés à la représentation, — mais le *Canada*, journal non suspect, en vérité, de pruderie, qui, par la plume d'un de ses rédacteurs, porte ce jugement. Il écrit: "La thèse du film est bien émouvante mais fort dangereuse, car elle défend le principe de la bonté essentielle de la nature, cher à Jean-Jacques Rousseau... N'est-il pas à craindre que les enfants, pendant que leurs parents se sentent bouleversés par tant de tristesse et de bonté, ne voient surtout dans cette "ville des garçons" un éloge de l'indépendance et que, si on leur dit: "Voyez comme ces enfants se conduisent bien et comment les moutons noirs sont punis par où ils pêchent", ils ne répondent ingénument: "Oui, ils se conduisent bien, mais ils se conduisent seuls?"

L'impression générale, d'ailleurs, n'a pas été favorable. "On est transporté, remarque un spectateur, dans une ambiance qui n'est pas la nôtre, ambiance neutre d'où toute manifestation du culte catholique est bannie, bien que le personnage principal soit un prêtre et qu'il s'agisse d'éducation des enfants. Et on ose nous présenter cela comme un modèle d'action catholique! Peut-on être plus cynique ou plus ignorant."

Ainsi les renards ont été pris à leur propre piège! Ils ont fait eux-mêmes la preuve publique de la thèse soutenue par le Centre catholique d'Action cinématographique et un grand nombre d'associations: à savoir que les juges des films à montrer aux enfants ce ne peut être les propriétaires de cinémas, auxquels il manque les qualités nécessaires, mais bien les éducateurs. Et c'est sous leur contrôle et dans leurs salles que ces films devraient être vus.

Vraie pour les propriétaires de cinémas en général, cette thèse l'est particulièrement pour ceux de notre province dont la plupart, de nationalité étrangère à la nôtre, ne comprennent ni nos traditions ni notre mentalité.

Aussi comptons-nous sur la sagesse de nos gouvernants pour garder la loi telle qu'elle est. C'est d'ailleurs l'opinion qu'a ouvertement exprimée l'un d'eux, le docteur Paquette, secrétaire provincial, au sortir de la représentation: "Des films éducatifs pour les enfants, j'en suis, a-t-il dit, mais à l'école, non au cinéma".

Bravo, monsieur le ministre, tous les pères et mères de famille vous applaudissent!

L'"Ordre Nouveau"

Croisade de prières

Le dernier numéro des "Lettres de Rome" se réjouit de l'accueil fait à son appel dans un grand nombre de pays en faveur d'une croisade de prières pour la disparition du communisme. Il signale en particulier le Canada. De fait, nombreux sont les groupements de chez nous, les communautés religieuses surtout, qui se sont mis à l'œuvre. Cette croisade se continue. Elle doit même redoubler d'ardeur. Les derniers rapports devront arriver pour Noël au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel est, Montréal.

Les socialistes anglais au secours des rouges d'Espagne

L'"Anti-Socialist Union" de Londres publie dans son bulletin du 23 septembre 1938 des renseignements sur la fortune et les revenus des syndicats britanniques. Les trade-unions reçoivent annuellement, en cotisations de leurs membres, plus de 8,000,000 de livres sterling. Les capitaux accumulés dépassent 18,000,000 de livres.

Ces capitaux énormes sont sortis de la poche des ouvriers et sont employés entre autres à soutenir le parti socialiste et à faire avancer la cause du socialisme. Une partie de cet argent est utilisée pour l'aide aux marxistes espagnols. M. Citrine a déclaré que les trade-unions avaient déjà versé 58,785 livres au fonds de secours à l'Espagne rouge. (Le "Times" du 9-9-38). En outre, les mineurs anglais ont envoyé 68,000 livres et la collecte organisée par le Labour Party pour l'envoi de lait, a réuni 24,000 livres.

Sir Walter Citrine ajoute que 3,000 organisations syndicales anglaises ont contribué à envoyer "des sommes très importantes" aux brigades internationales et au secours médical espagnol. Un des meilleurs hôpitaux militaires en Espagne républicaine est exclusivement entretenu par les trade-unions et 38,000 enfants reçoivent du lait et autre nourriture, grâce aux comités syndicaux. L'Union des ingénieurs et l'Association des employés de commerce ont décidé de lever 50,000 livres sterling à destination de Barcelone.

Votre barbier est-il du Syndicat?

Encouragez nos Annonceurs
Tél. CHerrier 8535
Albert Deschamps
Ingénieur-Constructeur
4505 Ave Papineau, Montréal

TAIT-FAVREAU LIMITEE
L. FAVREAU, O.O.D., Président.
LE SPECIALISTE
L'Optométriste
LORENZO FAVREAU
EXAMEN de la VUE
Lunettes, Lorgnons, VERRES CORRECTEURS
Bureau du Centre: 265, rue Ste-Catherine E. Tél. LA. 6703
Bureau du Nord: 6890, rue Saint-Hubert Tél. CA. 9344

TOUJOURS le même bon vieux GIN CANADIEN melchers
MAIS! dans un NOUVEAU FLACON PLAT
90c 10 oz.
26 oz. \$2.00
40 oz. \$2.80
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville
Distillé et embouteillé au Canada par

Electeurs de St-Henri
Votez en faveur de
J. Hormisdas Delisle
Candidat ouvrier de
SAINT-HENRI
G. N. MONDY

MONTY, GAGNON & MONTY
POMPES FUNEBRES
SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
1400 RUE PILESSIS
AMHERST 6000
G. N. MONDY

Nos compliments et nos meilleurs vœux

The Atlas Construction Company Ltd

INGENIEURS et ENTREPRENEURS

A. Sidney Dawes, M.C., B.S.c., Prés. et dir.-gérant.
C. Howard Gordon, B.S.c., Vice-Prés. et Secr.-Trés.

679, rue Belmont

MONTREAL

La purge communiste...

(Suite de la page 5)

tement détenus dans ces camps de misère.

Dans "Au pays du grand mensonge", dont nous citions ces jours derniers un passage caractéristique, A. Ciliga, communiste yougoslave, rapporte que les détenus entre eux parlaient de quinze millions d'arrestations, en Russie, durant cinq ans.

Voilà ce qui se passe en pays de liberté bolcheviste. Staline ne tolère aucune critique, aucun talent, aucune personnalité, aucun collaborateur brillant autour de lui. Il veut être le seul chef incontesté d'un peuple d'esclaves. Les faits le démontrent d'une façon tragique. Les quatre cinquièmes des Russes les plus brillants dans tous les domaines ont été exécutés parce que suspects. Staline voyait en ces hommes des concurrents.

A ce régime, la Russie s'en va en décadence dans tous les domaines d'ordre matériel comme d'ordre intellectuel. Dans vingt ans, si Staline se maintient, l'U. R.S.S. ne sera plus habitée que par des abrutis.

N'oublions pas ces vérités quand des hâbleurs viennent chanter les gloires "rouges".

Louis-Philippe ROY
(L'Action Catholique)

Dans l'Espagne rouge

Le navire soviétique "Smolny" a débarqué au Havre 150 Espagnols qui ont suivi des cours de pilotage en URSS. Ces nouveaux aviateurs vont regagner Barcelone, tandis que 140 autres jeunes Espagnols repartiront avec le "Smolny" pour l'U. R. S. S.

La ferveur de l'Espagne rouge pour le camarade Staline "chef génial des peuples" ne semble pas encore diminuer, à en croire le journal "Las Noticias" de Barcelone. Celui-ci écrit: "Un collègue demandait, après la réunion de Munich, si le prix Nobel de la paix serait décerné à Chamberlain... Il est possible comme le prévoit notre collègue, que le jury suédois chargé de désigner le lauréat se prononce pour Chamberlain. Les jurys ont, bien entendu, une notion intuitive de ce qui est juste. Nous, citoyens de qualité inférieure, nous proposerions Staline, qui est indiscutablement le champion le plus fervent de la paix"...

VOTRE BARBIER EST-IL
UN SYNDIQUE ?

ces infiltrations communistes dans les unions internationales. Mais on n'a pas le bien-fondé de ces syndicats nationaux. Aujourd'hui ce n'est pas de l'extérieur que part l'accusation, mais du dedans même, et surtout de ceux qui sont le mieux placés pour juger, des chefs mêmes du mouvement. Elle consti-membres catholiques des Unions tue un fait excessivement grave qui devrait ouvrir les yeux des internationales.

Dans le pays du grand mensonge

Le chef communiste yougoslave Tchiliga qui, il y a trois ans, s'était rendu en Russie pour constater personnellement les résultats obtenus par le régime bolcheviste dont il était un fervent enthousiaste, vient de rentrer dans son pays, après s'être enfui d'une prison sibérienne, où il avait été expédié pour avoir parlé, trop naïvement et trop sincèrement, de ce qu'il avait vu.

Il vient de publier un livre contre le communisme, intitulé: "Dans le pays du grand mensonge". Voici ce qu'il écrit: "La Russie est une gigantesque chambre de torture où, bien que cela puisse sembler un paradoxe, la plus grande liberté est laissée dans les prisons. Les prisonniers sont absolument libres de parler entre eux, sans avoir à redouter qu'ils puisse leur arriver quelque chose de pire que ce qu'ils subissent".

Le communisme s'infiltré lentement

Houston, 22 — La Fédération Américaine du Travail tient actuellement son congrès annuel ici. On sait que les Unions internationales du Canada, qui groupent un bon nombre d'ouvriers, dépendent de cette Fédération. Elles en reçoivent leur charte et leurs directives. Or un des principaux officiers, le secrétaire John P. Frey, a attiré l'attention du congrès sur la situation dangereuse dans laquelle se trouvent placées les unions canadiennes. Elles sont de plus en plus pénétrées, dit-il, par le C. I. O. et le communisme. Et il a reproché au Conseil des Métiers et du Travail du Canada de manquer à son devoir.

Il y a longtemps que des observateurs impartiaux signalent

CONCRETE CONSTRUCTION Ltée

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Contrats récents:

Paroisse ST-LAMBERT, Reconstruction de l'église.	RR. SS. du Bon-Pasteur, Maison de Lorette, LAVAL-DES-RAPIDES, P.Q.
Paroisse STE-BRIGIDE de MONTREAL, Presbytère et baptistère.	RR. SS. PETITES FRANCISCAINES de M. Hospice Ste-Brigide, Montréal, Hospice Morin, Montréal.
Paroisse ST-JACQUES de MONTREAL, Reconstruction de l'église.	RR. SS. Miss. de l'IMM.-CONCEPTION, Noviciat, Pont-Viau, P.Q.
EVECHE de MONT-LAURIER, P.Q., Séminaire St-Joseph de Mt-Laurier, Sacristie et évêché, Hospice Sainte-Anne.	Ecole Ste-Famille, Granby, P.Q., Maison-Mère, Chemin Ste-Catherine, Montréal.

Prix préliminaires fournis sur demande.

1082 Boulevard Décarie

Montréal, P.Q.

Téléphone: ELwood 7335-7336

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur

BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

La BIÈRE en BOUTEILLE
se VENDANT le PLUS
au CANADA



Aussi:

BIERE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGSBEER — CREAM PORTER DAWES